

de l'écologie

Désignation du service : _

Tél. : | | | | | | | | | |

Récépissé de DT Récépissé de DICT



Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

Destinataire Dénomination: Récépissé de DT Complément / Service : Récépissé de DICT Numéro / Voie: Lieu-dit / BP: Récépissé de DT/DICT Code Postal / Commune : conjointe Coordonnées de l'exploitant : N° consultation du téléservice : Référence de l'exploitant : Raison sociale: N° d'affaire du déclarant : Personne à contacter : ___ Personne à contacter (déclarant) : Numéro / Voie : __ Date de réception de la déclaration : _____/ ____/ _____ Lieu-dit / BP:_ Commune principale des travaux : Code Postal / Commune : Adresse des travaux prévus : Fax: Tél. : L Éléments généraux de réponse Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : _ _ (voir liste des catégories au verso) Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage. Veuillez contacter notre représentant : NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons. Emplacement de nos réseaux / ouvrages Matériau réseau(1): Plans joints: Références : Echelle₍₁₎: Date d'édition₍₁₎: Prof. règl. mini₍₁₎: NB: La classe de _/ ___/ ___ cm figure dans les plans. Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ____ à ___ h ___ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____ / ___ ou Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage. (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2) Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2) (1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché Recommandations de sécurité Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : impossible Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _ Dispositifs importants pour la sécurité : Cas de dégradation d'un de nos ouvrages En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : Responsable du dossier Signature de l'exploitant ou de son représentant Nom du signataire : _

Signature:

Date : ____ / _

Nombre de pièces jointes, y compris les plans :